



ANAGED

N° 005 / Août 2020 / Le trimestriel de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets

Mag



JOURNÉE MONDIALE SANS SACHETS PLASTIQUES

Zéro sachet plastique OUI, c'est possible

MOT DU GOUVERNEMENT



NOS PARTENAIRES



ARDCI

Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



MOTAENGL
AFRICA

CÔTE D'IVOIRE



ECOTISA



Nestlé

Good Food, Good Life

S O M M A I R E



P.5 LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :
"LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC
DE COLLECTE DES DÉCHETS EST
ASSURÉE PAR L'ANAGED".

P.10 MANAGEMENT DE LA QUALITE
Le personnel de l'ANAGED sensibilisé à
la démarche qualité



P.23 LUTTE CONTRE LA MALADIE A
CORONAVIRUS
Des opérations d'envergure de lavage et de
désinfection des grandes voies d'Abidjan
menées par le MINASS

P.24 ACTION DU MINASS CONTRE LA
COVID – 19
Plus de 300 000 sacs poubelles distribués
à 18 052 ménages et 6 centres de santé

P.26 FÊTE DES MÈRES ÉDITION 2020 :
ESTLE CI aux cotés de l'ANAGED pour
le sourire des vaillantes femmes de la
salubrité



P.6 LUTTE CONTRE LA COVID 19
L'anaged applique les mesures preventives
et sensibilise son personnel

P.8 LES PROCEDURES DE PASSATION DE
MARCHÉS

P.11 SENSIBILISATION DES POPULATIONS
AUX ÉCOGESTES
ONG et OSC, trait d'union entre l'ANAGED
et les populations

P.16 PARTENARIAT
L'ANAGED et Nestlé établissent le bilan à
mi-parcours de leurs activités

P.19 APPUI AUX ORGANISATIONS DE LA
SOCIETE CIVILE :
L'anaged et la croix-rouge unissent leurs
forces pour lutter contre l'insalubrité

P.7 FORMATION EN GESTION DE
BUDGET
L'ANAGED instruit le Comité de Direction
sur les procédures de passation de
marchés

P.9 PROGRAMME D'APPUI AUX
COLLECTIVITES
Mission d'évaluation du matériel distribué
dans le cadre du programme d'Appui aux
collectivités (PAC 2019)

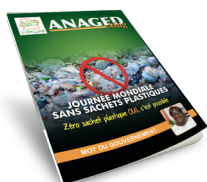
P.12 UN AN APRES LE DEMARRAGE
DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE
GESTION DES DECHETS A ABIDJAN
Eco Eburnie, un service de qualité pour
les populations

P.18 JOURNÉE MONDIALE SANS
SACHETS PLASTIQUES :
Lancement du projet « ma
commune sans déchets plastiques » à
Abobo



P.20 CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE SANS SACHETS PLASTIQUES,
ÉDITION 2020
Message du Gouvernement

P.30 OPERATION D'ENROLEMENT DE L'ONECI
La Mutuelle du Personnel de l'ANAGED facilite l'enrôlement de ses membres



Directeur de Publication: **Sarrahn T. OUATTARA** • Rédacteur en Chef: **Alain Roger AKICHI** •
Redacteur Adjoint : **Daouda DOSSO** • Secrétaire Général de Rédaction : **Privat DJIROU** • Comité
de Rédaction: **Direction de la Communication et des Relations Extérieures**
Infographie & Impression: **Bureau d'Afric Print** • Nombre de tirage : **1500 exemplaires**



Tantie, Tonton arrêtez de **SALIR** la ville



Message de sensibilisation de l'ANAGED

Lutte contre le coronavirus : “La continuité du service public de collecte des déchets est assurée par l’ANAGED”.

Dans le contexte de la crise sanitaire majeure que traverse le monde en général et la Côte d’Ivoire en particulier due à l’épidémie de la COVID-19, la continuité du service public de collecte des déchets a été garantie par l’Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED). Ainsi, en plus de l’application rigoureuse des mesures Gouvernementales au sein de l’entreprise, pour la protection du personnel, l’ANAGED a assuré le suivi optimal des opérations de salubrité et diffusé des capsules de sensibilisation à l’endroit, aussi bien, de l’ensemble des populations que des acteurs du secteur de la salubrité sur les antennes de la télévision nationale et les réseaux sociaux.

Aussi, la mission conjointe menée par l’ANAGED et la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) dans les quinze (15) localités ayant bénéficié des actions du Programme d’Appui aux collectivités a tenu toutes ses promesses. Elle a permis de se rendre compte de l’usage du matériel reçu par ces collectivités et d’évaluer l’impact dudit projet sur la population de ces localités.

Il faut noter par ailleurs, que l’Agence attachant du prix à la contribution des ONG et Organisations de la Société Civile exerçant dans le domaine de la salubrité a fait bénéficier à ces dernières une formation relative à la gestion des ordures dans les écoles et dans les ménages. Les résultats de cette activité sont encourageants. Notons que cette initiative a permis de sensibiliser de plus de 2 000 000 de personnes dans le District Autonome d’Abidjan.

C’est le lieu ici, chers collaborateurs, de vous exprimer ma satisfaction pour tous les efforts consentis dans le cadre de la régulation du secteur des déchets

solides en côte d’Ivoire. Je vous exhorte à redoubler d’efforts.

Le 03 juillet 2020, à l’occasion de la Journée Mondiale sans Sachet Plastique, le Gouvernement a insisté particulièrement sur les actes d’incivilité sources de dégradation de notre qualité de vie. C’est en cela que la convention établie entre l’Agence Nationale de Gestion des Déchets et le groupe Suisse NESTLÉ trouve tout son sens, car visant la collecte, le tri et le recyclage des déchets plastiques dans tout le pays. Ce partenariat porte sur quatre projets de modèle économique visant à mettre en œuvre une vision commune : celle de réduire l’impact des déchets plastiques sur l’environnement.

Nous pouvons affirmer que le secteur de la salubrité en Côte d’Ivoire a amorcé son développement avec l’arrivée de nouveaux opérateurs de collecte des déchets à Abidjan et la construction d’infrastructures de gestion de déchets répondant aux normes internationales.

Cette politique moderne de gestion des déchets a été impulsée et conduite des mains de maître, par feu l’Ex-Premier Ministre, Amadou Gon COULIBALY. Je voudrais saluer la mémoire de ce grand homme d’État, dont les compétences, doublée d’un grand amour pour la Patrie sont reconnus des ivoiriens. Il a fait montre de son engagement et d’une grande détermination quant à la lutte contre l’insalubrité. Ne soutenait-il pas que les populations devraient appréhender la propreté comme un bien public qu’il faut protéger au même titre que l’eau, l’énergie dont nous ne pouvons-nous priver sans courir le risque de mettre à mal notre santé et notre marche irréversible vers le développement?

Ensemble veillons sur notre cadre de vie.



Madame Sarrahn Teinin OUATTARA
Directeur Général de l’ANAGED

LUTTE CONTRE LA COVID-19

L'ANAGED applique les mesures préventives et sensibilise son personnel



Prise de température à l'aide d'un thermomètre frontal

Dispositif de lavage des mains installé à l'entrée du bâtiment de l'ANAGED

La Côte d'Ivoire à l'instar des pays du monde entier est confrontée, depuis plusieurs mois, à d'énormes difficultés sanitaires en raison de l'épidémie de la maladie à coronavirus (Covid-19).

Face à la propagation rapide de cette maladie, le Gouvernement a arrêté un plan de riposte sanitaire et un plan de soutien économique, social et humanitaire visant à réduire la propagation du virus et à minimiser l'impact socio-économique de la Covid-19 sur les populations.

Respecter les règles élémentaires d'hygiène, se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon, éviter de se serrer les mains ou de faire des accolades, etc. constituent un moyen sûr de freiner la propagation de la Covid-19.

En application des mesures barrières édictées par le Gouvernement, la Direction Générale de l'ANAGED a

immédiatement mis en œuvre les dispositions sanitaires et sécuritaires nécessaires pour la protection de ses collaborateurs et partenaires à savoir : une campagne de sensibilisation sur les risques d'infection à l'attention du personnel, le respect d'une distance minimum de 1 mètre, le port obligatoire du masque de tous les agents, la mise en place d'un dispositif d'hygiène (désinfection et nettoyage quotidien des locaux, la fourniture de kits de protection (gels et cache-nez) aux délégations de l'intérieur du pays.

Par ailleurs, il faut rappeler que l'Agence exécute son protocole d'actions d'intervention mis en place en cas d'éventuelles contaminations en son sein. A cet effet, la Direction Générale prend en charge les agents testés positifs. Elle procède à des séances mensuelles de désinfection de ses locaux afin de détruire les éventuelles niches de la Covid-19.

En outre, l'ANAGED a fait diffuser sur les antennes de la télévision

nationale et sur les réseaux sociaux, des vidéos de sensibilisation visant à inviter l'ensemble des populations et des acteurs du secteur des déchets au respect des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.

Au regard de ce qui précède, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), en sa qualité d'autorité de régulation de la filière déchet en Côte d'Ivoire, s'est organisée dès le début de la crise sanitaire à garantir une continuité du service public de collecte des déchets.

Par ses actions, l'ANAGED affirme son soutien au plan de lutte contre la Covid-19 et son engagement quotidien envers les populations Ivoiriennes dans un contexte de crise qui ne pourra être surmontée qu'en faisant appel à la solidarité, à l'esprit d'entraide, au sens de responsabilité de chacun et à la mobilisation de tous.

Privat DJIROU

FORMATION EN GESTION DE BUDGET

L'ANAGED instruit le Comité de Direction sur les procédures de passation de marchés



M. GUEI Fernand, Sous Directeur des Moyens Généraux en plein exposé

À l'attention de l'ensemble des Directeurs et Sous-Directeurs de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), une formation sur les procédures de Marchés Publics a été initiée par son Comité de Direction. Cette formation qui a été assurée, le vendredi 15 mai 2020, par le Sous-Directeur des Moyens Généraux, Monsieur Ferdinand GUEI, au siège de l'ANAGED, s'est déroulée dans un esprit participatif. Elle a porté sur le cadre juridique des marchés, le mode de passation des marchés et la procédure de passation des marchés.

S'appuyant sur les procédures relatives à la passation des marchés, le formateur a conseillé aux Directions d'exprimer leurs besoins dans le temps

imparti, afin que ceux-ci soient intégrés dans le projet de budget qui devra être défendu en Conférence Budgétaire de l'année, mais également, pour leur prise en compte dans le budget de l'année en cours.

Concernant les recommandations, Monsieur GUEI a conseillé aux participants de procéder à l'élaboration d'une fiche d'identification des besoins à mettre à la disposition des Directeurs, ainsi que leurs renseignements et leur transmission dans le respect scrupuleux des délais.

Auparavant, Monsieur Arnaud BAMBA, Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques (DRHAJ) de l'ANAGED, a invité l'auditoire à être attentif et surtout à bien s'imprégner des

procédures de passation des marchés pour une meilleure prise en compte de leurs recommandations. Accordant une importance capitale à cette séance de travail, ce dernier a insisté sur l'intérêt de cette formation qui est de mettre, selon lui, en exergue l'utilité d'une bonne planification des besoins des différentes Directions pour leur prise en compte dans l'exécution du budget.

Les bénéficiaires, satisfaits de ces échanges ont tenu à féliciter le formateur pour sa précision et sa concision dans la dispensation du contenu de la formation qui vient éclairer davantage leur lanterne.

Léontine KOUADIO

LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHÉS

Le marché public se définit comme un contrat écrit conclu à titre onéreux avec une ou des personnes physiques ou morales par l'État et ses démembrements dans le but de répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. Ainsi, saisir les procédures de passation des marchés publics permet une meilleure exécution du budget. Pour y parvenir, voici présentées en quelques points les étapes de la passation de marchés publics.

Dans ce sens, il est utile de révéler que la bonne connaissance des procédures de passation de marchés induit forcément une exécution optimale du budget d'une entité de droit privé ou public assujéti au Code des Marchés Publics. Ici, le budget étant en lui-même une compilation chiffrée des besoins de ladite entité. Alors, qui parle de budget, parle obligatoirement de besoins.

Par ailleurs, les marchés sont perçus comme moyen de formalisation des besoins de l'Administration, mais en même temps les modalités essentielles d'exécution du budget.

En effet, plusieurs procédures sont applicables et ses procédures peuvent être classées en deux (2) grandes catégories, à savoir, la procédure classique et la procédure simplifiée.

En ce qui concerne la procédure classique, il s'agit de l'appel d'offre ouverts qui est le principe et quelques exceptions tels que l'appel d'offre restreint, le gré à gré ou une entente directe.

Pour les procédures simplifiées, il s'agit notamment de la procédure simplifiée de demande de cotation (psc), la procédure simplifiée à compétition limitée (psl), celle simplifiée à compétition ouverte (psa) ainsi que les conditions tenant au montant.

La différence entre ces deux (2) grandes catégories tient surtout, au seuil de passation. À cet effet, les passations simplifiées vont de zéro à cent million (0 à 100 000 000). Mais au-delà de cent million (100 000 000), l'on rentre dans les procédures classiques. Retenons qu'on ne parle de procédure simplifiée que lorsque le montant est compris entre zéro et cent million (0 et 100 000 000).

De ce fait, en fonction de la procédure à appliquer, les entreprises sont invitées soit, par un avis de publication dans le bulletin officiel des marchés publics, soit par courrier directement adressé aux entreprises. Il est important de signaler qu'en Côte d'Ivoire, l'essentiel des marchés publics est publié dans le bulletin officiel des marchés publics (BOMP).

Pour conclure, il ressort que la condition pour optimiser l'exécution du Budget passe nécessairement par l'identification et la détermination des besoins de chaque service. Mais, il faudra au préalable s'assurer que le projet de Budget élaboré à l'issue de l'expression des besoins reflète réellement les exigences de l'Agence. La grande responsabilité incombe aux services techniques qui ont la charge d'initier les dépenses et de rédiger les cahiers de charge afin de faciliter les procédures pour une meilleure consommation du Budget.

Guei Fernand

TROIS BONS GESTES POUR FACILITER LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES



1- Bien emballer les ordures ménagères dans les sacs-poubelles.

2- Sortir les ordures ménagères une fois par jour à partir de 17h

3- Ne plus sortir les ordures après le passage des engins de collecte



ATTENTION DESORMAIS, QUI SALIT, PAYE !
47 14 00 00 / 56 50 00 00
02 74 89 42

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES

Mission d'évaluation du matériel distribué dans le cadre du programme d'Appui aux collectivités (PAC 2019)



Photo de famille

Dans sa volonté d'offrir aux populations un cadre de vie agréable et sain, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) s'est dotée d'un Programme d'Appui aux Collectivités. Celui-ci vise à renforcer les capacités opérationnelles des collectivités, à travers l'octroi de matériel de salubrité, pour la gestion des déchets solides et ménagers.

Afin de se rendre compte de l'effectivité de l'utilisation du matériel distribué et d'évaluer l'impact dudit programme sur la population de ces collectivités, une mission d'évaluation a été diligentée en trois circuits, du 02 au 12 juin 2020, par l'ANAGED, dans quinze (15) localités ayant bénéficié de cet appui en 2019.

La vérification de l'utilisation effective du matériel aux fins telles que définies, l'évaluation des résultats déjà obtenus sur l'état de salubrité des communes, les échanges sur les difficultés rencontrées par les communes dans la



La mission en séance de travail avec des responsables de service technique

gestion des déchets, le recueil des avis et suggestions des communes pour l'amélioration du Programme d'Appui aux Collectivités, sont les objectifs assignés à cette mission conjointe de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) et de la Direction Générale de la Décentralisation et Développement Local (DGDDL).

Malgré quelques difficultés mineures enregistrées, les responsables en charge de la salubrité des localités visitées ont exprimé leur satisfaction

dans l'ensemble et se sont engagés à tout mettre en oeuvre pour relever le défi de la propreté.

Rappelons que chaque année, plusieurs communes bénéficient de cet appui qui représente une contribution louable de l'ANAGED pour la gestion efficace des déchets solides et ménagers, sur toute l'étendue du territoire national.

Léontine KOUADIO

MANAGEMENT DE LA QUALITE LE PERSONNEL DE L'ANAGED SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHÉ QUALITÉ



Une vue de la salle



M. KOUADIO Kapet Conseiller technique en plein exposé

La salle de conférence de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a servi de cadre à une séance de sensibilisation des Directeurs et Sous-Directeurs à la démarche qualité, le mercredi 1er juillet 2020, de 09h à 11h. Cette formation assurée par Monsieur Kapet Guillaume KOUADIO, Conseiller Technique en charge de la Qualité s'est déroulée par vagues. La première séance a concerné les Directeurs et Sous-Directeurs de l'ANAGED et s'étendra à l'ensemble du personnel de l'ANAGED.

L'activité dont le but est d'amener le personnel à s'approprier véritablement la démarche qualité dans laquelle l'ANAGED a décidé de s'inscrire, a abordé des points essentiels ; à savoir : quelques définitions des termes liés au management de la qualité, des concepts du management de la qualité, les

principes de la qualité, les motivations d'engagement dans une démarche qualité, les étapes de la mise en oeuvre d'un système de management qualité, le plan stratégique de l'ANAGED, ainsi que les missions de la cellule qualité.

«Participer à la définition de la Politique Qualité et assurer sa mise en oeuvre, élaborer et mettre en oeuvre le Plan Qualité, assister et conseiller la Direction Générale et les services opérationnels sur la démarche qualité, contribuer à l'amélioration de la performance globale par l'instauration et la pérennisation

de la Culture Qualité» sont, selon le Conseiller Technique KOUADIO Kapet Guillaume, les missions assignées à ce domaine d'activité qui tend vers l'atteinte des objectifs stratégiques indiqués dans la vision de Madame le Directeur Général.

A la sortie de cette séance, le Conseiller Technique a remercié l'ensemble des participants pour leur présence et l'intérêt particulier accordé à cette session.

Léontine KOUADIO

SENSIBILISATION DES POPULATIONS AUX ÉCOGESTES ONG et OSC, trait d'union entre l'ANAGED et les populations



Dans sa quête de salubrité sur toute l'étendue du territoire national, l'ANAGED sensibilise toutes les couches de la population pour la bonne gestion des ordures ménagères. Ainsi, pour y parvenir, une démarche a été définie avec les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les Organisations de la Société Civile (OSC) qui sont des relais de l'ANAGED auprès des ménages. C'est pourquoi, les éléments de langage de sensibilisation contenus dans des modules de formation de la Sous-Direction en relation avec les ONG et les OSC sont élaborés au début de chaque année.

Pour cette année 2020 la sensibilisation est essentiellement axée sur la gestion des ordures dans les écoles et dans les ménages.



La formation prenant en compte toutes les ONG et OSC exerçant dans le domaine de la salubrité inscrite au répertoire de l'ANAGED n'a pu aller à son terme du fait de la pandémie de la maladie à corona virus. Cependant, notons qu'avant la propagation de cette maladie qui a obligé les autorités ivoiriennes à prendre les mesures barrières, 150 organisations du District Autonome d'Abidjan ont pu être formées sur ces thématiques.

Le bilan de cette activité de formation en terme de population cible touchée est excellent. En effet, plus de 2.000.000

de personnes ont été sensibilisées dans le District Autonome d'Abidjan. Ceci est un acte qui met en exergue le rôle combien important des ONG et OSC dans la promotion de la salubrité en CI.

C'est le lieu de saluer le management de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED qui fait des ONG et OSC, des pions essentiels dans sa stratégie de sensibilisation des populations sur l'adoption des éco-gestes.

Mack-Bolan KOUAKOU

DOSSIER

UN AN APRES LE DEMARRAGE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS A ABIDJAN

Eco Eburnie, un service de qualité pour les populations

ECO EBURNIE est l'une des entreprises retenues par l'Etat de Côte d'Ivoire, à la suite d'un appel d'offres international pour l'exécution d'un service public de propreté dans le District d'Abidjan. Un peu plus d'un an après le démarrage de ses activités dans les communes placées sous sa responsabilité, il nous paraît important de faire une incursion dans son milieu de travail en vue de bien cerner son système de fonctionnement qui produit des résultats encourageants.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'entreprise ECO EBURNIE, créée le 16 août 2017, est une filiale nationale du groupe portugais MOTA-ENGIL qui est présent dans 28 pays des trois (3) zones géographiques que sont l'Europe, l'Amérique Latine et l'Afrique. A Abidjan, le siège d'ECO EBURNIE est situé à Yopougon cité ADO, après la MACA. Son Directeur Général est Monsieur GIL ALVARO de nationalité Portugaise.

Au titre des domaines d'activités, MOTA-ENGIL est spécialisé dans la construction d'infrastructures, le génie civil, la concession de transport et les prestations de services environnementaux.

Face aux défis de l'émergence prônée par le Président de la République SEM Alassane OUATTARA et pour moderniser sa chaîne opérationnelle de gestion des déchets, l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS), a lancé un appel d'offre international, à l'issue duquel ECO EBURNIE a été retenue. Il s'en est suivi, la signature d'un accord de coopération entre elle et le MINASS.

NATURE DU CONTRAT ET LES OBLIGATIONS D'ECO EBURNIE

L'accord de coopération s'est traduit par un contrat de type Partenariat Public Privé (PPP), pour la Délégation de Service Public des Services de Propreté de l'Agglomération d'Abidjan. De ce qui précède, l'opérateur ECO EBURNIE a pour obligation la collecte et le transport des déchets solides ménagers et assimilés ; le nettoyage, l'entretien des chaussées, des trottoirs, des accotements et le terre-plein central des voies ; l'enlèvement et le ramassage des ordures sur la voie publique ; le curage des caniveaux.

ZONES D'INTERVENTIONS DE L'OPERATEUR ECO EBURNIE

Deux opérateurs ont été retenus pour la pré collecte et la collecte des déchets ménagers à Abidjan (ECOTI.SA et ECO EBURNIE). Chacun est appelé à accomplir ses missions dans les zones à lui attribuées. Ainsi, ECO EBURNIE s'est vu adjudgé les secteurs 2 et 3 et s'est attelée depuis lors, à rendre ses zones propres.

Le secteur 2 concerne la zone d'Abidjan Nord-Ouest et comprend les communes d'Adjamé, Attécoubé, Yopougon et Songon ; tandis que le Secteur 3 qui couvre Abidjan Sud, englobe Treichville, Marcory, Koumassi et Port-Bouët.

Depuis le démarrage officiel de ses activités, le 02 Novembre 2018, l'entreprise ECO EBURNIE dispose de moyens humains, matériels et techniques lui permettant de réaliser de belles performances dans ses missions.



Une vue aérienne des batiments annexes de la société Eco eburnie

TABLEAU DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

NATURE DES MOYENS	QUANTITE	COÛT DE REALISATION	RESULTATS PRODUITS
Personnel	2 537 agents forment des équipes rompues à la tâche		2 km de balayage / jr
Structures partenaires (les structures Soustraitantes)	G12E – Pré-collecte DSMA et Sous-traitant Nettoyage Urbain		- 2km de curage de caniveaux / jr
	LIVO - Pré-collecte DSMA		
	HOREB - Sous-traitant Nettoyage Urbain		
	SYGMA-CI - Sous-traitant Nettoyage Urbain		
	INTERCOR - Pré-collecte DSMA		
Véhicules	300 véhicules en circulation ininterrompue pour l'enlèvement des déchets ménagers		
Infrastructures modernes de salubrité	Centres de groupage ; -2 Centres de transfert (Anguédédou et Port-Bouët) -1 Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique à Kossihouen	323 Million d'Euros, soit 211 565 000 000 de F CFA	2600 tonnes de déchets collectées / jr

Au regard de ces données, l'on est tenté d'affirmer que de nombreux sacrifices ont été consentis par l'Etat de Côte d'Ivoire et ses partenaires pour offrir un cadre de vie sain et agréable aux populations du District d'Abidjan.

SENSIBILISATION POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT



sensibilisation dans les écoles

Pour réussir l'objectif de propreté fixé par les autorités ivoiriennes dans l'agglomération d'Abidjan, ECO-EBURNIE a mis en place une dynamique Direction de la Communication et de l'image. Sa mission est certes de communiquer sur les activités de l'entreprise, mais aussi d'organiser des campagnes de sensibilisation et d'informations de proximité à l'endroit des populations en vue d'un changement de comportement en matière de gestion des déchets dans les ménages. Il faut dire que cette activité est menée en accord avec

l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) qui est l'autorité de régulation des déchets en Côte d'Ivoire, et des différentes autorités communales du District d'Abidjan.

En plus des missions sus-mentionnées, l'entreprise a initié de nombreuses séances de sensibilisation, de formation des populations pour les inciter à assurer un meilleur conditionnement des déchets solides ménagers par la promotion des éco-gestes.

Des activités en milieu scolaire ont également été organisées pour la sensibilisation des enfants à travers l'animation de conférences-débats sur des thèmes bien indiqués. Ces rendez-vous avec les établissements se sont soldés par des dons de gadgets et kits de salubrité.

Enfin, pour parfaire ses activités de terrain, l'entreprise ECO EBURNIE a instauré des ateliers de planification communautaire, l'organisation

d'opérations communautaires de nettoyage des lieux publics avec les Associations, Syndics et ONG, ainsi que l'organisation de journées de sensibilisation.

Tout ceci, dans le but d'atteindre son objectif premier : la propreté des communes placées sous sa responsabilité.

LA COLLABORATION AVEC LE MINASS



Mme le Ministre saluant le DG de la société ECO EBURNIE



Mme le Ministre encadrée par les employés de Eco eburnie, des membres du Cabinet et du DG l'ANAGED

En accord avec le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS), le Service Communication d'ECO EBURNIE a organisé au cours de l'année 2019 des caravanes de sensibili-

sation à travers le District d'Abidjan et différentes campagnes Radio-Télévisées pour la diffusion des messages de sensibilisation en langues locales.

L'objectif visé était d'amener les populations à contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie par un changement radical de comportement.

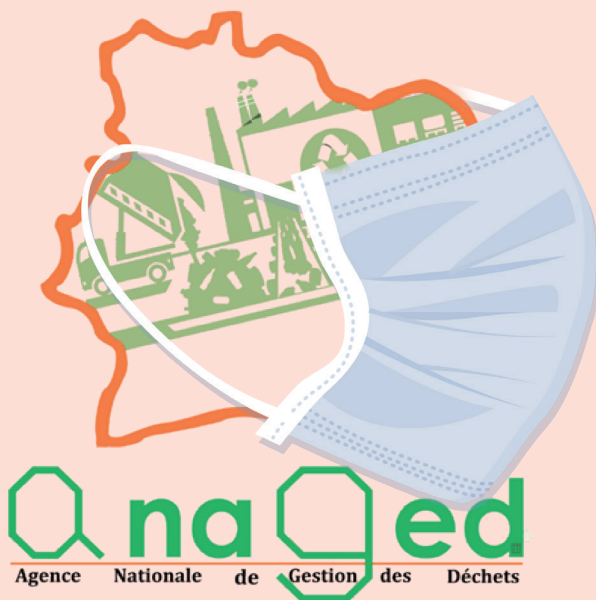
Roger TIEHIDE

Collaboration: Service communication ECO-EBURNIE

Pour joindre ECO EBURNIE - Composez : +225 23 53 22 00
Localisation : Abidjan, Yopougon Zone Industrielle, voie de la Cité ADO - Adresse : 01 BP 7367 Abidjan 01



En me protégeant, je protège les autres



20 SEC



LAVEZ-VOUS LES MAINS
AU MOINS 20 SECONDES



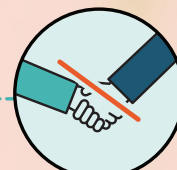
UTILISER DU SAVON



PORTER UN MASQUE



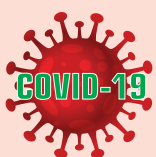
EVITER LES FOULES



EVITER LA POIGNÉE
DE MAIN



DÉSINFECTER
LES ÉLÉMENTS
DE CONTACT



NON Covid-19
Je ne te veux pas ici

Redonnons vie à nos déchets pour une Côte d'Ivoire saine

PARTENARIAT

L'ANAGED et Nestlé établissent le bilan à mi-parcours de leurs activités



Dans le cadre de la convention établie entre l'ANAGED et le groupe agroalimentaire suisse NESTLE, il est initié trois (3) modèles de projets visant la collecte et le recyclage de déchets plastiques dans tout le pays.

Mis en oeuvre sur une période de six (6) mois, ces projets ont pour but de collecter 15 tonnes de plastiques auprès des ménages via une application mobile dénommée coliba, 30 tonnes de plastiques dans les marchés de Treichville et Yopougon avec la participation effective des mamies (vendeuses Maggi) et 130 tonnes de

plastiques via des box dans le marché de Port bouët.

De façon pratique, la collecte du plastique via l'application mobile coliba qui se fait après s'être fait géo localiser s'avère très intéressante comme tout autre mode d'achat en ligne. En effet, après la collecte, les plastiques sont transportés dans les unités industrielles pour recyclage.

Pour ce qui est de la collecte du plastique dans les marchés, avec la participation effective des mamies (vendeuses Maggi), l'accent est mis sur la contribution des commerçants, des

mamies et surtout sur celle des jeunes ambassadeurs de quartier, collecteurs et sensibilisateurs pour faciliter l'exécution des tâches. Il a été démontré que sur le plan du tonnage et de l'éducation des mamies, les objectifs ont été atteints. Les déchets plastiques sont bien conservés par les dames et collectés par l'agent de Manag'D Pest (MDP).

Au niveau de la collecte du plastique via des box qui s'impose, il s'agit d'amener l'habitant à prendre conscience de son geste et se déplacer vers les boxs pour y déverser son plastique, mais aussi d'organiser et structurer la collecte du plastique par la présence des

eco boxeurs, ceux-là même qui réceptionnent les quantités de déchets dans les boxes, mais également les Eco ambassadeurs. Proches des populations pour les accompagner dans ce processus bien défini en collaboration avec le CIAPOL et l'ANAGED.

Selon monsieur Koffi Jean Eudes, chef du service Etudes et Projets à l'ANAGED et point focal, ce modèle de collecte se montre très efficace en raison de ses résultats appréciables. Les populations commencent à comprendre progressivement l'importance de leur contribution et implication sur l'aménagement de leur

cadre de vie en collectant leur plastique et en véhiculant le message Eco citoyen que fait passer Recyclast et qui responsabilise les populations dans le sens du geste essentiel de propreté.

Enfin, l'innovation notable de ces projets réside dans le recyclage à 100% des déchets plastiques. Car, après la collecte et le stockage, les déchets plastiques sont nettoyés par un intermédiaire, puis vendus aux recycleurs agréés par le CIAPOL.

A l'instar de certains projets, celui de la collecte des déchets via l'application mobile a connu quelques difficultés dans sa mise en oeuvre. Retenons entre autres, l'insuffisance des moyens

logistiques, la faible communication sur les réseaux sociaux et au niveau des populations cibles, de même que la faible implication des populations, particulièrement celle des adultes.

Rappelons que ce projet de grande envergure initié par Nestlé en collaboration avec l'ANAGED et ses partenaires que sont CIAPOL, la Direction de l'Économie verte et Recyclast rentre dans la vision du Gouvernement de réduire l'impact des déchets plastiques sur l'environnement et par ricochet de lutter pour l'assainissement et la salubrité du pays.

Privat DJIROU

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



JOURNÉE MONDIALE SANS SACHETS PLASTIQUES : Lancement du projet « ma commune sans déchets plastiques » à Abobo



Célébrée les 03 juillet de chaque année, le lancement de la journée mondiale sans sachets plastiques édition 2020 qui s'est déroulé dans la commune d'Abobo a vu la participation de l'ANAGED. Organisée par NESTLE Côte d'Ivoire en collaboration avec la Société ENVI-PUR, l'édition de cette année avait pour thème : « ma commune sans déchets plastiques ».

Ce projet vise à collecter des déchets plastiques dans les décharges sauvages de cette commune grâce à des collecteurs indépendants. Il s'agit, également, de montrer aux populations l'impact négatif des sachets plastiques sur l'environnement et sur l'esthétique urbain.

Dans son allocution, le Dr N'Koumo Amondji Patricia, Directeur du service médical de Nestlé CI, représentant le DG, a présenté les dangers liés à la prolifération des déchets plastiques dans la nature. Le projet en question vise un objectif de collecte de 30 tonnes de déchets plastiques sur une durée de six mois, dans la commune d'Abobo. Au terme de ce délai, les déchets récoltés serviront à la fabrication de pavés, a dit Dr N'Koumo.



Monsieur KOFFI Jean Eudes, Chef du service Etudes et Projets à l'ANAGED, a salué cette initiative qui est en phase avec la nouvelle politique de gestion des déchets. Il a affirmé que les sachets plastiques ont un impact négatif sur la santé de la population et sur l'écosystème.

Pour la collecte des sachets plastiques une centaine d'agents de collecte et de sensibilisation seront mobilisés sur les décharges et autres lieux de la commune. Pour l'exemple, au cours de la cérémonie de lancement de ce projet, plus de 62 Kg de déchets plastiques ont été collectés. Ceux-ci bénéficieront d'une nouvelle vie.

Près de 140 kg de sachets ont été collectés à ce jour sur un objectif de 30 tonnes. Auparavant, ce sont 78,23 tonnes de déchets plastiques qui ont été collectées par Nestlé CI, dans les marchés d'Abidjan, dans le cadre du projet « Au marché je trie mon plastique ».

Rappelons que les marchés de Belleville du grand marché de Treichville, ceux de Yopougon Selmer, de Wassakara, celui de SICOGI ainsi que les écoboxeurs à Port Bouet étaient concernés par cette opération de collecte.

Privat DJIROU

APPUI AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : L'ANAGED et la CROIX-ROUGE unissent leurs forces pour lutter contre l'insalubrité



Une image de la rencontre de sensibilisation

Depuis deux ans, le partenariat entre l'ANAGED et la CROIX-ROUGE Côte d'Ivoire porte ses fruits dans les communes d'Abobo et de Yopougon. En effet, des concours initiés par la CROIX-ROUGE Côte d'Ivoire auxquels l'ANAGED a été associée mettant aux prises les sous-quartiers et des écoles de Yopougon et ceux d'Abobo mettent en lumière l'engagement des populations ciblées.

Ainsi, pour cette année 2020, les sous-quartiers concernés sont pour la commune d'Abobo (Anonkoua 3) : Saint

Mathieu, Bassin et 6ème Continent. Pour la commune de Yopougon (Zonpleu) ce sont les quartiers Gouro, Yacouba et Ferraille.

Ce concours concerne également les écoles primaires de ces quartiers cités plus hauts. Il s'agit pour la commune de Yopougon, de l'EPV GRAZIA, EPV LE ROYAUME DES PETITS, EPV MARIAMA ET EPV NANI SOUMARE et pour la commune d'Abobo, des EPP BAD 2 ; 3 ; 4 et 5.

Les différentes évaluations ont été faites les 9 et 17 juillet 2020 par un jury composé des agents de la CROIX-

ROUGE Côte d'Ivoire, des services techniques des mairies de ces différentes communes, ceux du District Autonome d'Abidjan et de l'ANAGED. Les agents de l'ANAGED dans ce jury étaient messieurs KOUAKOU Kouamé Mack-Bolan, Chef de service chargé des relations avec les ONG et DEROU Gnadé Marius, agent de maîtrise.

La proclamation des résultats est prévue pour une date ultérieure au cours d'une cérémonie qui sera organisée par la CROIX-ROUGE.

Mack-Bolan KOUAKOU

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE SANS SACHETS PLASTIQUES, ÉDITION 2020 :

Message du Gouvernement



Mme Anne-Désirée OULOTO, Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité

Ivoiriennes, Ivoiriens, chers Compatriotes, chers Amis de la Côte d'Ivoire ;

Le 3 juillet de chaque année, la Communauté internationale célèbre la Journée Mondiale sans sachets Plastiques.

Instituée par les Nations Unies, cette journée vise à conscientiser les populations du monde entier sur la nécessité de préserver nos écosystèmes et notre environnement des effets néfastes des sachets plastiques.

Le thème choisi cette année est « Réduisons notre empreinte plastique ! ». Ce thème est en lien avec la volonté des nations unies d'aboutir à une conscience mondiale, celle de bannir les produits plastiques.

« Notre monde est envahi par les déchets plastiques nocifs. Si la tendance actuelle continue, il y aura en 2050 plus de plastiques que de poissons dans les océans. Le message est simple : bannissez les produits en plastique à usage unique », déclare António Guterres Secrétaire Général

de l'ONU.

En effet, depuis quelques années, le sachet plastique a intégré nos habitudes et nos modes de consommation. L'ère du plastique a ainsi révolutionné notre société. On le retrouve partout, dans les administrations, dans nos assiettes, l'eau courante, sans citer l'air que nous respirons.

Pourtant, le plastique a des effets néfastes sur l'environnement et altère la qualité de vie.

Chers Compatriotes, Chers Amis de la Côte d'Ivoire, Chaque année, des millions de tonnes de déchets sont produits, dont une bonne partie est constituée par les sachets plastiques.

Depuis 1950, 9 milliards de tonnes de plastiques ont été produits et utilisés sur la planète. Considérant que les plastiques mettent plus de 1.000 ans à se décomposer, une accumulation apparaît inquiétante pour notre environnement et notre santé.

De plus, les scientifiques estiment que l'homme ingère jusqu'à 5 grammes par semaine de plastique.

Les sachets plastiques sont brûlés à l'air libre, rejetés dans la nature, dans les rues, dans les caniveaux et les cours d'eau.

Ces actes d'incivilités sont sources de pollution et de dégradation de la qualité de vie.

Aussi, contribuent-ils au phénomène de réchauffement climatique.

Pour coller à l'actualité de ces derniers jours marquée par les pluies diluviennes sur l'ensemble du territoire national, la dissémination des sachets plastiques dans la nature réduit la perméabilité des sols, obstrue les ouvrages d'assainissement et impacte ainsi leur bon fonctionnement. Il s'en suit logiquement les phénomènes d'inondation et de glissement de terrain avec pour corollaire des pertes en vie humaine et des dégâts matériels. Par ailleurs, la pollution plastique dégrade la qualité des sols et menace de très nombreuses espèces animales.

Sur le plan sanitaire, la stagnation des eaux de pluie provoquée par les sachets plastiques crée des gîtes larvaires pour les vecteurs de maladies tels que le paludisme, un des fléaux des temps contemporains.

D'une manière générale, la nocivité de l'utilisation des sachets plastiques sur l'environnement et la santé ne suscite plus de doute.

Chers Compatriotes, Chers Amis de la Côte d'Ivoire, Comme vous le constatez, le sachet plastique est un bien nuisible à l'environnement, à la santé humaine et animale.

C'est pourquoi, dans notre pays, la mesure a été prise d'interdire l'utilisation du plastique.

En effet, anticipant la menace devenue de plus en plus grande des déchets plastiques sur notre environnement immédiat, le Président de la République Son Excellence Alassane OUATTARA a, par décret interdit la production, l'importation, la commercialisation, la détention et l'utilisation des sachets plastiques au niveau national.

Cependant, la mise en oeuvre de ce

texte est fortement entravée par la recrudescence du phénomène des sachets non biodégradables dans nos villes et nos villages.

J'en appelle donc à la conscience de tous : administrations publiques, secteur privé, populations, de mettre en application sans retenu, les dispositions du décret ci-dessus cité.

Chers Compatriotes, Chers Amis de la Côte d'Ivoire, Le développement de notre pays ne devrait pas se faire au détriment de notre bien commun qu'est notre cadre de vie. Nous devons par conséquent repenser nos modes de production et de consommation.

Ainsi j'en appelle aux producteurs et industriels, qui sont encore dans la production illégale de ces sachets plastiques interdits, d'opérer une reconversion de leurs appareils de production. Cela est une nécessité.

Aux Consommateurs et ménages, le message est identique. Nous devons changer en optant pour des instruments adaptés autres que les sachets plastiques.

L'heure est donc venue pour une action commune et concertée contre le sachet plastique. Nous devons travailler main dans la main au plan local et national avec nos partenaires au développement, pour construire des villes plus sûres et plus durables.

Et ensemble,

- Disons **NON** aux sachets plastiques;

- Evitons de consommer les denrées alimentaires conditionnées dans des sachets

plastiques ;

- Utilisons des sacs à usage multiple pour les courses ;

- Passons le message à nos familles, nos amis, nos collègues.

Chers Compatriotes, Chers Amis de la Côte d'Ivoire, Il est possible de bien vivre dans une Côte d'Ivoire sans sachets plastiques.

Ensemble, ouvrons la voie à un monde plus propre, plus sain, sans sachets plastiques.

Je vous remercie.



JOURNÉE MONDIALE SANS SACS EN PLASTIQUE

**Zéro sachet plastique?
OUI, C'EST POSSIBLE**



Redonnons vie à nos déchets pour une Côte d'Ivoire saine



SIGNEZ LES CAS D'INSALUBRITÉ ET DE NUISANCES SONORES
EN APPELLANT L'ANAGED AU 22-40-61-10 / 47 14 00 00 / 56 50 00 00
Du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h00

ENTREPRISE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES MENAGERS ET ASSIMILES

MISSIONS



- Le curage, le lavage et l'entretien des caniveaux ainsi que l'enlèvement de tous déchets dans les caniveaux.

- Le nettoyage, l'entretien et le lavage des chaussées, des trottoirs, des accotements et le terre-plein central des voies.



- La collecte et le transport de tous déchets, notamment, des déchets solides ménagers et assimilés.

- L'enlèvement et le ramassage des déchets sur les chaussées, les trottoirs, les accotements et le terre plein central des voies.

LUTTE CONTRE LA MALADIE A CORONAVIRUS

Des opérations d'envergure de lavage et de désinfection des grandes voies d'Abidjan menées par le MINASS



Face à la propagation de la maladie à coronavirus, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a pris de nombreuses mesures sanitaires à respecter pour stopper cette pandémie. Il s'agit du lavage des mains à l'eau et au savon ou le nettoyage des mains au gel hydroalcoolique ; le respect de la distanciation physique d'au moins un mètre entre les personnes, se saluer sans se serrer les mains, le port du masque, pour ne citer que ceux-ci. C'est dans cette même veine que le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS) a pris la décision d'organiser des opérations de nettoyage et de désinfection des grandes artères du District Autonome d'Abidjan. Pour Madame le Ministre Anne-Désirée OULOTO, il s'agit, à travers ces opérations, d'assainir ces grands espaces fréquentés par des milliers de personnes, espérant bien rompre la chaîne de propagation de cette maladie. Dans la pratique, des équipes composées d'entreprises privées, partenaires du MINASS, dans le domaine de la salubrité, ont été

commises à la tâche pour une période de deux semaines, à compter du 30 mars 2020. Celles-ci ont été, bien entendu, supervisées par des équipes du Cabinet du MINASS et de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) conduites respectivement par Messieurs Jules Yao, Directeurs des Opérations de Salubrité et de la lutte contre les nuisances et Firmin N'GOUANDI, Directeur des Opérations et des Programmes (D.O.P).

Dans la nuit du vendredi 10 avril 2020, la voie principale de la zone industrielle de Yopougon, celle de Yopougon (Sable) menant aux sapeurs-pompiers militaires, ainsi que le boulevard de France menant au carrefour de l'ancien camp militaire d'Akouédo ont fait l'objet de traitement. Les structures commises à la tâche de désinfection y ont déployé du matériel technique approprié pour détruire les supposées niches du coronavirus.

Faisant le point de sa mission, monsieur N'GOUANDI a informé que les opérations qui ont consisté au

lavage et à la pulvérisation des rues et marchés se sont bien déroulées. « A ce jour, nous sommes à 90% d'exécution des opérations », a-t-il affirmé. Aussi, Monsieur le D.O.P de l'ANAGED a-t-il clairement défini les missions assignées à l'Agence dans la conduite des opérations.

En effet, selon lui, la participation de l'ANAGED a consisté à faire le suivi, le contrôle et la supervision des opérations de lavage et de désinfection des rues d'Abidjan. « Pour l'exécution de nos différentes tâches, une équipe de onze agents de la D.O.P a été mobilisée chaque jour », a-t-il ajouté.

Monsieur Jules Yao Yao, D.O.S au MINASS, et coordonnateur des opérations a exprimé sa satisfaction pour l'initiative de ces actions de désinfection des rues et marchés qui, selon lui, s'inscrit dans le vaste programme du Gouvernement pour la lutte contre le covid19.

Roger TIEHIDE

ACTION DU MINASS CONTRE LA COVID – 19

Plus de 300 000 sacs poubelles distribués à 18 052 ménages et 6 centres de santé



Distribution au centre communautaire d'Anoumambo

Ce sont au total, 379 300 sacs poubelles qui ont été distribués, du 15 au 25 mai 2020, aux populations des communes de Treichville, Marcory, Port Bouet, Koumassi, Yopougon, Adjamé, Attécoubé et Songon, tenues par l'Opérateur ECO EBURNIE.

En effet, dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus COVID-19, le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS) a procédé à la distribution de sacs poubelles aux ménages du District Autonome d'Abidjan par le biais de l'opérateur ECO EBURNIE.

Après un lancement festif dans le quartier Cité Verte de la commune de Yopougon et celui d'Arras 1 dans la commune de Treichville, sous la présidence de madame KETE Kouamé, Coordinatrice de l'Opération Grand Ménage, représentant Madame la Ministre Anne Désirée OULOTO, la distribution dans les 8 communes dont est en charge la société ECO EBURNIE, s'est faite sous le contrôle conjoint des Superviseurs de ECO EBURNIE et de l'ANAGED.

18.052 ménages et 6 centres de santé ont été visités par les envoyés du MINASS. C'est avec joie que les populations ont accueilli cette initiative qui vient leur apporter une bouffée d'oxy-

gène dans la grisaille de la maladie qui sévit en ce moment. Toutefois, ont-elles émis le vœu d'un renouvellement périodique de ces dons qui constituent un véritable soulagement pour plusieurs familles.

Roger TIEHIDE

En me protégeant, je protège les autres



NON Covid-19
Je ne te veux pas ici



naqed
Agence Nationale de Gestion des Déchets

Abidjan – Cocody II Plateaux Djibi,
8^{ème} tranche, Lot N° 513 Ilot N°34
08 BP 1043 Abidjan 08 / Tél : + 225 22 40 61 10 / Fax : 22 40 61 12

FÊTE DES MÈRES ÉDITION 2020 : NESTLE CI aux cotés de l'ANAGED pour le sourire des vaillantes femmes de la salubrité



Photo de famille

La Mutuelle du Personnel de l'ANAGED (MUP ANAGED) a rendu hommage aux femmes à l'occasion de la célébration de la fête des Mères. Elle leur a offert au nom de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, marraine de la cérémonie, des présents et les a exhorté à œuvrer davantage pour relever les défis. C'était au cours d'une sympathique cérémonie qui a eu lieu le vendredi 12 juin 2020, au siège de l'ANAGED où NESTLE CI a marqué son soutien avec des dons en nature composés de sceaux et d'assiettes.

Comme chaque année, la MUP ANAGED, sous le parrainage de Madame le Directeur Général de l'ANAGED, Sarrahn Teinin OUATTARA, célèbre les femmes de l'Agence. A cet effet, chaque femme a reçu au nom du DG, un lot d'ustensiles de cuisine. Selon son représentant monsieur BAMBA Arnaud, Directeur des Ressources Humaines, Mme le DG aurait aimé être présente pour se réjouir avec elles, mais les mesures barrières relativement à la COVID 19 l'en ont empêché.

Pour le président de la Mutuelle, monsieur Serge Privat DJIROU, les mamans représentent une source d'inspiration et de motivation pour tous les hommes. C'est pourquoi, malgré la crise sanitaire, la MUP ANAGED a bien voulu les célébrer au cours de cette journée dont le thème est « à

chez nous pays ». il s'agissait pour les dames de valoriser les tenues traditionnelles africaines et ivoiriennes.

Madame Yao Yao, porte-parole des mamans de l'ANAGED a remercié Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général pour son engagement aux côtés des mamans de l'ANAGED. Avant de lui traduire toute leur reconnaissance pour ces beaux gestes à leur égard. Elle a indiqué par la suite, que la fête des Mères est l'occasion d'honorer celles qui, sans compter leur peine, assument pleinement leur rôle au sein de la famille. Celles qui ne peuvent pas dormir quand leur enfant est fiévreux. Celles qui trouvent les mots qui consolent, les gestes qui rassurent. « Une mère est avant tout une femme. Une femme qui, comme les hommes, doit pouvoir prendre toute sa

place dans la société. Une femme qui doit pouvoir s'épanouir dans son travail comme dans son foyer ».

Cette journée a été marquée par un concours dénommé « A chez nous Pays », mettant en lice toutes les mamans de l'ANAGED pour le prix de la femme la mieux habillée en tenue traditionnelle ivoirienne. Les femmes se sont véritablement prêtées au jeu en se parant de leurs plus belles tenues traditionnelles qui ont égayé le public.

A noter que la fête s'est déroulée dans le strict respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement.

Service Communication
MUP ANAGED

Dans le cadre de l'édition 2020 de la fête des mères, les femmes de l'ANAGED ont bénéficié d'une célébration hors norme. La rédaction de l'ANAGED MAG vous fait partager quelques témoignages de cette agréable journée.



Madame N'Dri Laurence, chargée de communication à la Sous-Direction des ONG et de la Société Civile

Cette cérémonie a été une très belle fête. Je suis particulièrement satisfaite du travail des organisateurs et des cadeaux que j'ai reçus.

Le président de la mutuelle et son bureau ont mis la barre haute.

Malgré la situation sanitaire

déplorable, du fait de la pandémie du Covid 19, la célébration des femmes de l'ANAGED s'est faite dans une atmosphère féérique et enjouée.

J'émetts le voeu que l'année prochaine, les hommes soient à l'honneur lors de la fête des Pères, car ils le méritent.

Madame LANSSON, assistante des Conseillers Techniques

Nous avons senti l'innovation avec la valeur appréciable des cadeaux. C'était la convivialité dans le strict respect des mesures barrières. Malgré la situation sanitaire chaotique du fait de la Covid 19, d'énormes moyens ont

été dégagés pour honorer les femmes de la plus belle des manières. Je souhaiterais que cela se pérennise. L'innovation notable, c'est l'harmonie et la symbiose des femmes, à travers le port des tenues traditionnelles.



Madame KOUASSI Sandrine, assistante de l'Agent Comptable

La célébration des femmes de l'ANAGED était une belle initiative de Madame le DG et de la mutuelle.

Les femmes sont fêtées chaque année, mais cette fois, cette cérémonie était toute particulière, avec les cadeaux et le défilé des femmes en tenues traditionnelles.

Nous avons pensé que les mesures sanitaires constitueraient une entrave.

À notre grande surprise, la fête, très réussie a pris une magnifique envergure. J'ai bénéficié d'un très beau cadeau dont je suis entièrement satisfaite.



Madame LOHOUES Kouassi, chargé d'étude à la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques

Les mamans ont véritablement été honorées par la mutuelle. J'ai particulièrement aimé l'affiche publicitaire conçu à l'effigie des femmes de l'agence. J'ai également aimé les cadeaux identiques pour toutes les femmes et je propose qu'ils soient variés à l'avenir.

J'ai retrouvé la beauté du pays à

travers le concours de la plus belle à travers la valorisation et la multiplicité des tenues traditionnelles issues des différentes régions.

Je témoigne ma reconnaissance à l'endroit de Madame le DG, à Monsieur DJIROU et à toute l'équipe de la mutuelle du personnel de l'ANAGED.



Service Communication
MUP ANAGED

La fête en images



Remise de cadeau à Mme. KOUASSI Sandrine par le Conseiller Technique Kapet KOUADIO



Mme. KOUADIO Nina du bureau de la MUP ANAGED à pied d'œuvre



Mme Louise GOORE heureuse de recevoir son cadeau des mains de M. BAMBA Arnaud, DRH ANAGED



Le President DJIROU encadré de la droite par M. BO-HOUSSOU, M. Zana COULIBALY et de M. OULA du comité d'organisation



M. AKICHI Alain DIRCOM ANAGED remettant le cadeau de Mme OHOUPA Larissa



Conseiller Technique Kapet KOUADIO remettant le prix de la plus belle maman de la journée Mme YAPI Nathalie



Une vue des cadeaux distribués



M. BAMBA Arnaud, DRH ANAGED remettant le cadeau de Mme N'GUESSAN Karelle



M. N'GOUANDI Firmin, DOP remettant le cadeau à Mme TIEMELE, ...



... à Mme KOUADIO Nina,...



... à Mme OHOUPA Larissa,...



et à Mme BAMBA Aminata



Photo de famille des dynamiques femmes du Service des Opérations et de Coordination Technique

OPERATION D'ENROLEMENT DE L'ONECI

La Mutuelle du Personnel de l'ANAGED facilite l'enrôlement de ses membres



Photo de famille du bureau de la MUP ANAGED et de l'équipe de l'ONECI



M. DIARRA de la DOP participant à son enrôlement

En vue de faciliter l'enrôlement du personnel de l'ANAGED dans cette période de crise sanitaire liée à la pandémie à Coronavirus (Covid-19), la Mup ANAGED a organisé, du mardi 16 au mercredi 17 juin 2020, des séances d'enrôlement des agents de l'ANAGED et leurs familles pour l'obtention de leurs Cartes Nationales d'Identité (CNI).

Portant des précisions sur cette initiative, Monsieur Serge Privat DJIROU, président de la MUP ANAGED a dit que cette activité s'inscrit dans le volet social de la mutuelle.

Cette opération a pu se faire grâce à l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI) qui a déployé une équipe mobile composée de 6 agents équipés de Kits nomades dédiés au renouvellement des cartes nationales d'identité. Cette équipe a reçu de Monsieur Arnaud BAMBA,

Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques, les mots de bienvenue au nom de madame, Sarrahn OUATTARA, Directeur Général l'ANAGED.

A sa suite monsieur Franck ABOUA, Chef de l'équipe dépêchée sur les locaux de l'ANAGED, a rassuré les pétitionnaires de la disponibilité des Cartes Nationales d'Identité (CNI) après 45 jours ; c'est-à-dire, à partir du 16 juillet 2020.

Afin de respecter les mesures barrières, trois sites ont été aménagés ; notamment : le parking pour les familles des agents, le préau et la salle de conférence pour les membres de la mutuelle.

Le processus d'enrôlement a commencé par le paiement en ligne sur le site www.mpp.ci du droit de timbre fixé à 5000 FCFA. Le pétitionnaire se rend, ensuite, sur l'un des sites aménagés pour la circonstance, muni de documents (reçu de paiement du timbre et de l'ancienne CNI ou sa photocopie) recommandés par la phase pratique de l'opération.

Ces journées ont connu une forte mobilisation, malgré les fortes averses observées au cours de la deuxième journée. Ce sont au total 347 personnes enrôlées dont 201 hommes et 146 femmes.

*Service Communication
MUP ANAGED*

Afin de faciliter la tâche aux agents de l'ANAGED dans le cadre de la confection de la nouvelle carte nationale d'identité, la mutuelle a organisé une séance d'enrôlement des agents et de leurs familles au siège de ladite structure. Voici quelques propos recueillis des participants à cette opération.

Monsieur SECRE Kobénan Charles, agent de la Sous-Direction des Opérations et de la Coordination



Je salue l'initiative de déplacer spécialement une équipe de l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONECI) dans nos locaux.

Je voudrais ici exprimer toute ma reconnaissance à Madame le Directeur Général et au président de notre mutuelle pour cette idée que je trouve vraiment géniale.

Parlant de l'opération d'identification des agents et de leurs proches, il faut reconnaître que le processus a été bien structuré.

Cependant, comme souci, je note quelques problèmes de connexion au réseau Internet qui sont à l'origine de la lenteur par moment constatée.

Monsieur AMON Didier, agent de la Sous-Direction des Projets et des Programmes

Au niveau de l'organisation, tout le processus a été bien élaboré, en terme d'accueil et de renseignement avec la mise en place d'un comité spécial pour la circonstance.

Je suis très satisfait que l'opération se soit bien déroulée dans son ensemble. Les agents commis à la tâche étaient

bien accueillants.

Par leur ouverture et leur franche collaboration, ils nous ont informés que la lenteur constatée par moment était liée au temps de vérification des informations.



Monsieur KEITA Ibrahima, Chef de service à la Direction des Projets et des Programmes



Cette initiative est innovante. Car ce n'est pas évident qu'une administration se plie en quatre pour faciliter la tâche à ses agents.

L'établissement de la Carte Nationale d'Identité (CNI) étant très importante et utile, la mutuelle a voulu anticiper pour éviter aux agents de passer de longues heures dans les files d'attente.

L'organisation du processus d'enrôlement était parfaite. Les quelques insuffisances constatées

étaient liées à la lenteur des machines. Elles ne sont pas à blâmer ; car elles étaient indépendantes de la volonté des agents de l'ONECI et de celle de la mutuelle.

Je tiens à féliciter vivement madame le Directeur Général, ainsi que le bureau de la mutuelle qui ne cessent de conjuguer leurs efforts pour mettre les agents que nous sommes dans les conditions optimales de travail.

Monsieur SAHIE Sylvestre, agent au service Suivi et Évaluation

Je trouve cette initiative très intéressante, dans la mesure où elle nous évite et à nos familles de passer d'interminables heures aux postes d'enrôlements. Je remercie madame le Directeur Général de même que le bureau de la mutuelle.

L'idée d'avoir plusieurs postes de

collecte était ingénieuse.

Cependant, les problèmes d'interférence et de connexion qui ralentissaient l'exécution des tâches des équipes de l'ONECI étaient assez remarquables, au point que l'opération qui était censée se dérouler sur une journée s'est étendue sur deux jours.



Monsieur BOLI Yves Armand, machiniste auprès de la Direction des Opérations et des Programmes



Je trouve cette initiative très louable. Ma mère, après de vaines tentatives pour se faire enrôler en ville a exprimé sa satisfaction d'avoir effectué cette opération ici avec assez de facilités.

Mes remerciements vont à l'endroit de Madame le Directeur Général, de même qu'à toute l'équipe du bureau de la mutuelle pour avoir mis en

oeuvre ce processus qui a donné satisfaction à tous.

L'organisation était irréprochable. Bonne fête à toutes les mamans de l'ANAGED.

*Service Communication
MUP ANAGED*



**POUR TOUS CAS D'INSALUBRITE,
APPELEZ L'ANAGED AU**

**47 14 00 00 / 56 50 00 00
02 74 89 42**

Le coin du bonheur

Mariage



Le Couple ZEZE



Le Couple BEKE

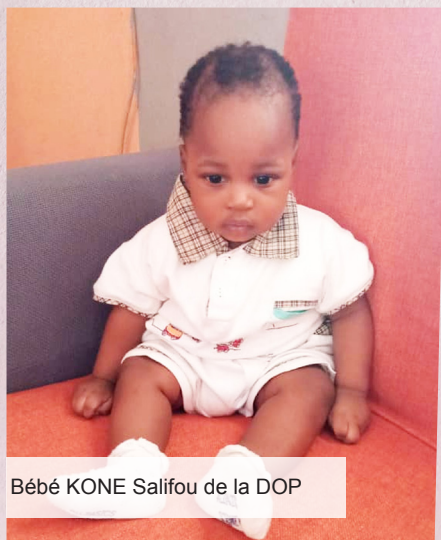


Le Couple YADOM

Naissance



Bébé BARRO Oumar de la DOP



Bébé KONE Salifou de la DOP



Bébé GNANDE Derou de la DCRE

COMMENT DÉTARTRE VOTRE WC ?

Notre rubrique consacrée à la propreté vous donne aujourd'hui quelques astuces pour arriver à bout des dépôts formés dans votre WC, soit par le manque de propreté, soit par le dépôt de calcaire. Ces deux facteurs sont pourtant faciles à éliminer. Pour lutter contre le calcaire, les produits ménagers sont bien nombreux sur le marché: gels, liquides, vaporisateurs...

Voici plusieurs produits à portée de main qui vous aideront à gagner ce combat :

Vinaigre blanc : enlever le maximum d'eau de la cuvette du WC. Versez le vinaigre et laissez agir toute la nuit. Pour le rendre plus

efficace, le chauffer au préalable (mais sans le faire bouillir, car l'acide acétique qu'il contient perdrait de ses propriétés. Renouveler l'opération une seconde fois

Bicarbonate de soude : ce produit peut être mélangé au vinaigre pour augmenter l'efficacité

Eau de javel : Efficace, mais plutôt dans une utilisation régulière et non pour venir à bout de cas anciens.

Jus de citron ou Coca-Cola : Retirez toujours le maximum d'eau de la cuvette du WC. Versez du jus de citrons ou une bouteille entière de coca-cola et laissez agir.

Essayez tout ceci et donnez-moi vite des nouvelles.

A la prochaine ! ! ! !

NECROLOGIE



A notre regrettée **TANOH Amélie**,
Ex-Assistante Contrôleur au Service
Coordination des activités de salubrité
inhumée le samedi 2 mai 2020 à
N'démou, Département de TAABO.



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

ENGAGEMENT NATIONAL
Tous ENGAGÉS, Tous CONCERNÉS !

Je ne suis pas un déchet !



LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS

GRAND M'ÉNAGE
ENGAGEMENT NATIONAL

Luttons tous ensemble contre l'insalubrité et changeons définitivement de comportement pour améliorer notre cadre de vie, notre santé et respecter l'avenir de nos enfants. IL EST URGENT DE DEVENIR RESPONSABLE !



PHASE PROVISOIRE

HORAIRES DE SORTIE ET DE COLLECTE DES DECHETS



OPÉRATEURS

SORTIES

COLLECTES



PLATEAU - COCODY

17^H
à
21^H

Jour
08^H à 16^H

Nuit
21^H à 08^H



**TREICHVILLE - MARCORY
KOU MASSI - PORT-BOUET**

Jour
05^H à 06^H

Nuit
20^H à 21^H

Jour
06^H à 09^H

Nuit
21^H à 05^H
du matin